HAL
open science

Le site de la Roche Saint-Félix à Smarves, Vienne. Nouvelles données sur un éperon barré néolithique

Christophe Maitay, Valerian Sanchez, Grégory Dandurand, Catherine Proust

To cite this version:

Christophe Maitay, Valerian Sanchez, Grégory Dandurand, Catherine Proust. Le site de la Roche Saint-Félix à Smarves, Vienne. Nouvelles données sur un éperon barré néolithique. Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes, 2018, 46, p. 17-25. hal-02268797

HAL Id: hal-02268797

https://hal.science/hal-02268797

Submitted on 21 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le site de la Roche Saint-Félix à Smarves, Vienne. Nouvelles données sur un éperon barré néolithique

Christophe MAITAY*, Valerian SANCHEZ**, Grégory DANDURAND***,
avec la collaboration de Catherine PROUST****

Une opération de diagnostic archéologique menée récemment sur la commune de Smarves, à quelques kilomètres au sud de Poitiers, a permis de dresser un bilan des connaissances sur l'éperon néolithique de la Roche Saint-Félix et de proposer des éléments de description d'un rempart de barrage dont une portion subsiste encore en élévation.

CADRE DE L'OPÉRATION

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Smarves a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie (Sanchez *et al*., 2017). L'emprise de l'opération couvre une superficie de 12 092 m^2 se développant sur le plateau de la Roche Saint-Félix, à quelques dizaines de mètres des vestiges d'un rempart de barrage.

La phase de terrain s'est déroulée du 7 au 9 novembre 2016, sous la direction de Valerian Sanchez. Douze tranchées d'évaluation continues ont été creusées en prenant en compte les reliefs du terrain **(fig. 1)**. Elles représentent une surface de 1 111 m^2, soit 9 % de la superficie de l'emprise. Le substrat calcaire a été atteint à des profondeurs comprises entre 0,2 et 1,6 m.

LE SITE DE LA ROCHE SAINT-FÉLIX

Localisé immédiatement à l'ouest du bourg de Smarves, l'éperon de la Roche Saint-Félix domine la vallée du Clain d'une quarantaine de mètres[1]. Le site occupe le rebord d'un plateau calcaire dolomitique jurassique plus ou moins karstifié, recouvert par une puissante séquence détritique de dépôts lacustres et continentaux d'âge Eocène (56-34 Ma) surmontés par des dépôts plus récents qui remanient les dépôts éocènes (Complexe des Bornais) ; l'ensemble est entaillé par le Clain et par un petit vallon sec suspendu. Le plateau est protégé à l'ouest et au nord par des versants raides, formant des escarpements abrupts tandis qu'à l'est le plateau s'incline doucement en direction du fond du petit vallon **(fig. 1 et 2)**.

Les escarpements qui bordent le site sont creusés d'un réseau de grottes et de cavités dont certaines ont pu être occupées par les populations préhistoriques. La Grotte Saint-Félix notamment, accrochée sur la bordure occidentale du site, aurait livré un poinçon en os dont il ne subsiste aujourd'hui aucune trace. Elle aurait par ailleurs été habitée par un moine dont la dépouille, après avoir été enterrée au sein même de la grotte, a finalement été transportée dans l'église paroissiale (Collectif, 2002).

L'éperon est barré au sud par les restes d'un rempart de barrage conservé aujourd'hui sur environ 65 m de longueur **(fig. 1 et fig. 3, n° 2)**. Découvert en 1994 par Catherine Proust, le site a fait l'objet d'une déclaration

* Chargé d'opération et de recherche, Inrap GSO, centre archéologique de Poitiers, christophe.maitay@inrap.fr
** Technicien, Inrap GSO, centre archéologique de Poitiers, valerian.sanchez@inrap.fr
*** Géomorphologue, Inrap GSO, centre archéologique de Poitiers, UMR 5608 TRACES, gregory.dandurand@inrap.fr
**** Prospectrice, Smarves (Vienne)

1. Site n° 86.263.0006 qui englobe à la fois l'éperon barré, attribué aux âges du Bronze et du Fer, et la grotte Saint-Félix.

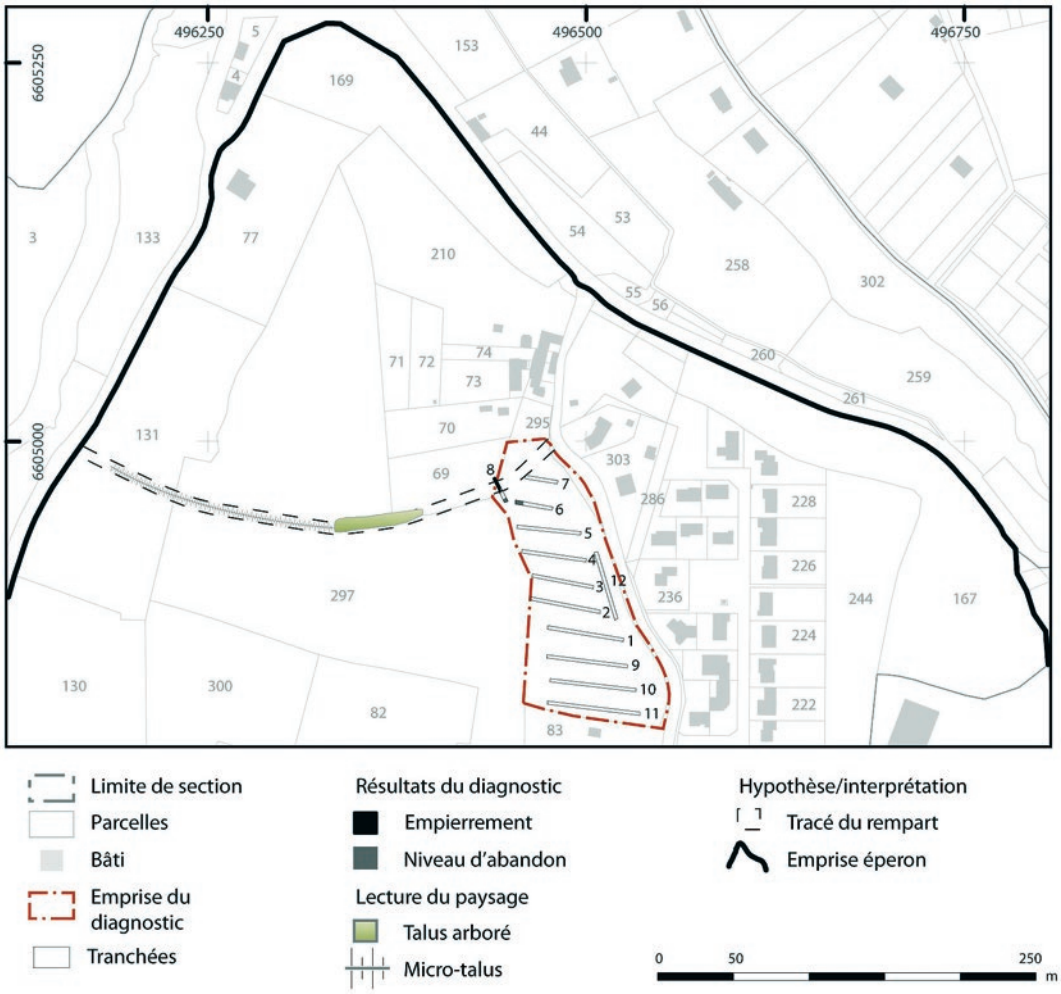

Fig. 1 : Localisation de l'opération de diagnostic de la rue de la Roche Saint-Félix à Smarves (Vienne). Fond SIG C. Font (© IGN – BDParcellaire – RGF93 – Lambert 93), DAO B. Moutarde, topographie R. Bernard, Inrap. Sources : www.cadastre.gouv.fr © 2016 Ministère des Finances et des Comptes publics.

d'inventaire auprès du service régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes et de plusieurs campagnes de ramassages de surface. Une centaine de tessons de céramique non tournée et de pièces lithiques ont pu être récoltés, renvoyant ainsi à une ambiance du Néolithique, peut-être récent ou final **(fig. 4, n° 3 à 7)**. La superficie totale du site est estimée entre 3,5 et 4 hectares **(fig. 3, n° 1)**.

UN REMPART DE BARRAGE INÉDIT

La structure défensive, d'orientation est-ouest, occupe la partie haute du plateau, avant que celui-ci n'amorce une légère rupture en direction du sud et de l'est. Sa largeur est d'environ 7,3 m à l'ouest et de 3,5 m à l'est, pour une hauteur conservée comprise entre 1,40 m à l'ouest et 0,5 m à l'est. Le rempart est actuellement recouvert par une végétation arborée principalement constituée de chênes **(fig. 5)**. Il semble composé d'un amas de terre, et de blocs de calcaire et de roches siliceuses, souvent rubéfiés et dont le diamètre moyen avoisine 0,30 m. Faute de coupe stratigraphique, nous ne disposons d'aucun élément concernant sa structure interne (rempart à parements de pierre ? talus appareillé ? présence d'une palissade ?, etc.). L'extrémité orientale du rempart est marquée par la présence d'une grande dalle de calcaire (1,56 x 0,6 x 0,3 m) fichée sur le sommet du talus. Si elle ne semble pas être en position primaire, il est néanmoins probable qu'elle ait participé à l'architecture du rempart (pierre de parement ?) ou à un aménagement connexe (entrée ?).

Le prolongement occidental du rempart est occupé par un microrelief d'environ 0,5 m de hauteur et d'une quarantaine de mètres de largeur, bien visible en lumière rasante. Cette légère surélévation de la surface du terrain se poursuit jusqu'au rebord du plateau et correspond, selon toute vraisemblance, aux vestiges arasés du talus **(fig. 1)**. Ce secteur du plateau se caractérise d'ailleurs, de la même manière que le prolongement oriental du rempart, par la présence en surface d'une très forte concentration de blocs et de cailloux rubéfiés et par une relative abondance de mobilier archéologique (tessons de céramique non tournée et pièces lithiques).

Si l'élévation de la portion orientale du rempart a aujourd'hui totalement disparu, le cadastre actuel conserve vraisemblablement la trace d'une partie de son emplacement **(fig. 1)**. En effet, la limite entre les parcelles 69 et 297 s'inscrit parfaitement dans le prolongement du talus arboré qui amorce, à l'angle Sud-Ouest de la parcelle 69, un léger changement d'orientation en direction de l'est nord-est. L'observation des clichés aériens disponibles

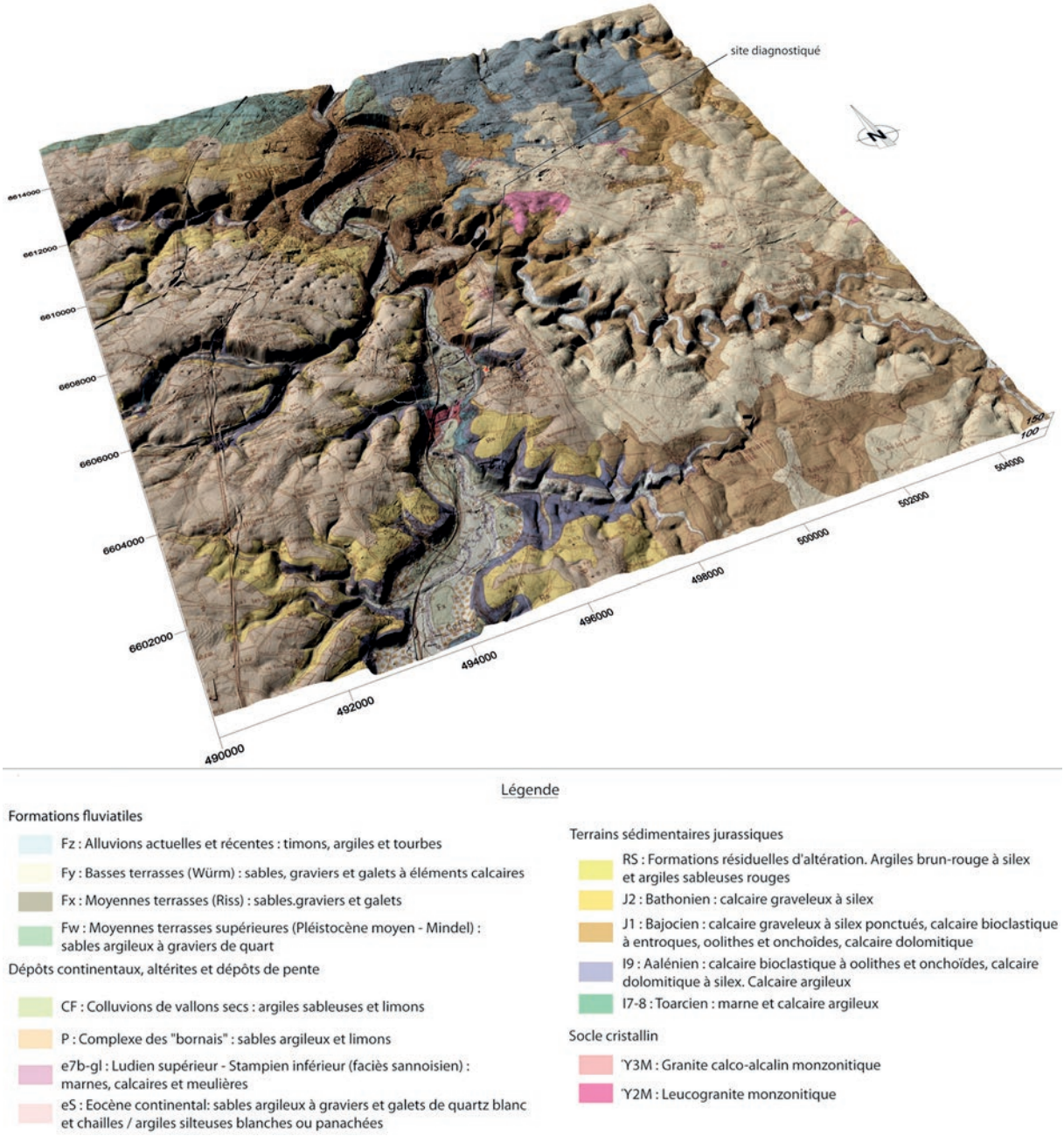

Fig. 2 : Vue 3D montrant le contexte topographique et géologique du secteur étudié, à partir de la BD Alti RGE 5 m et de la carte du BRGM au 1/50 000e (SIG et DAO G. Dandurand, Inrap).

Fig. 3 : Vue aérienne 3D du plateau de la Roche Saint-Félix (DAO C. Maitay, Inrap, d'après Géoportail).
1 : localisation du site néolithique ; 2 : rempart de barrage ; 3 : portions restituées du rempart ; 4 : localisation de la grotte Saint-Félix.

indique une destruction des segments Est et Ouest du rempart antérieure à 1950, ce qui ne peut être mis en relation avec des périodes de remembrement qui ont dans le secteur entrainé la destruction de nombreuses haies.

La question de la présence et de la localisation d'un éventuel fossé doublant extérieurement le rempart se pose bien évidemment, mais aucun indice allant dans ce sens n'a pour le moment été mis en évidence.

DES PHASES D'OCCUPATION ET D'ABANDON ENREGISTRÉES DANS LE VALLON SEC ADJACENT

La réalisation de tranchées positionnées perpendiculairement à l'axe du vallon sec perché a mis en évidence une dilatation sédimentaire significative qui se caractérise du haut vers le bas par **(fig. 6)** :

- sous les labours, sur 0,55 m d'épaisseur, un niveau supérieur de colluvions agricoles limono-argileuses brun-rougeâtre emballant des nodules silico-calcaires épars et des lits interstratifiés de graviers rubéfiés. Cette couche est associée aux formations éocènes remaniées ; aucun vestige archéologique n'y a été mis au jour ;
- à 0,8 m de profondeur, un second ensemble de colluvions agricoles constituées par des argiles limoneuses brunes, de 0,4-0,45 m d'épaisseur, emballant des cailloutis sub-anguleux (4-5 cm) sans structure apparente, associée à des charbons de bois à la base et des fragments de céramique néolithique roulés en position secondaire. La partie supérieure de la formation est scellée par un lit de gros blocs anguleux (0,15-0,2 m) de calcaires sains, disposés plus ou moins à plat dans le sens de la pente ;
- à 1,25 m de profondeur, le toit des calcaires dolomitiques aaléniens fragmentés et plus ou moins altérés et colmatés par des sables jaune-ocre du Complexe des Bornais.

Si les systèmes colluviaux identifiés sur le plateau n'ont pas livré de vestiges en raison d'une tendance à une mauvaise conservation des couvertures meubles trop érosives, les sondages réalisés dans l'axe du vallon sec ont permis, en revanche, de mettre en évidence au moins deux systèmes colluviaux enregistrés en inversion stratigraphique.

En effet, l'érosion du relief formé par les dépôts tertiaires produit une accumulation de sédiments vers les points bas. L'érosion des couches les plus récentes alimente alors en matériaux les dépôts d'accumulation qui vont se retrouver en position inférieure dans la séquence stratigraphique, tandis que les dépôts les plus anciens, une fois exhumés et érodés, fournissent des matériaux qui vont se retrouver en position supérieure.

Par ailleurs, les deux systèmes de colluvions, recoupés dans le fond du vallon sec, montrent que ce type de dépôt est susceptible de conserver des vestiges remaniés. Ainsi ces dépôts corrélatifs colluvionnés, associés aux discordances qui les séparent, témoignent de l'enchaînement de plusieurs phases morphosédimentaires pouvant correspondre à des phases d'occupation ou d'abandon du site. Une première phase est enregistrée entre le toit des calcaires dolomitiques corrodés et la base des colluvions inférieures ; elle correspond à une phase de biostasie (équilibre environnemental) associée à un couvert forestier qui stabilise et limite l'érosion sur les versants. Cette phase est à mettre en relation avec une longue période d'amélioration des conditions climatiques durant la première moitié de l'Holocène (10000 à 4500 BP). L'ensemble des versants devait être complètement stabilisé et un important couvert végétal devait protéger les sols de l'érosion. Elle est suivie d'une phase d'occupation anthropique du plateau, tracée par les charbons de bois, au cours de laquelle les défrichements, les incendies, le pâturage et la mise en culture des sols contribuent à les rendre extrêmement sensibles aux aléas climatiques. C'est probablement au cours de cette phase qu'il faut placer l'érection du rempart. Enfin, une troisième phase rhexistasique (impact morpho-sédimentaire d'une déstabilisation environnementale) est tracée par des céramiques dans un niveau remanié à éléments hétérométriques. On observe au toit de ce système inférieur une nette discordance (troncature) soulignée par un niveau à blocs résidualisés, qui semble correspondre à un niveau anthropique d'abandon. S'il est logique de faire démarrer la formation du paléosol dès l'apparition de conditions climatiques plus favorables durant l'Holocène, son érosion généralisée est moins évidente à caler. La troncature qui sépare les deux systèmes colluviaux et le second dépôt de colluvions sont liés à une phase de déstabilisation environnementale, probablement à la fin de l'Atlantique et au début du Sub-Boréal (4500 à 3500 BP, soit pendant le Bronze ancien).

Si le vallon sec a permis un enregistrement sédimentaire des phases d'occupation et d'abandon du site, son rôle et sa fonction avec la morphologie du rempart de barrage restent à démontrer.

LE MOBILIER LITHIQUE

L'intégralité du mobilier lithique décrit ici provient de ramassages de surface réalisés dans le cadre de l'opération de diagnostic. Il s'agit d'un nucléus, de cinq fragments d'éclats et d'un possible lissoir.

Le nucléus a été taillé dans un nodule de silex gris sombre présentant une structure hétérogène. Cette caractéristique engendre des cassures apparentées à celles dues à des diaclases préexistantes. Le nucléus présente une surface corticale importante sur un tiers de sa surface. La gestion du débitage, principalement unipolaire, semble bénéficier d'enlèvements opportunistes permettant une exploitation poussée du volume. Les produits obtenus sur cette dernière phase d'exploitation sont de petits éclats laminaires.

Quatre des fragments d'éclats retrouvés présentent une altération de surface plus ou moins prononcée, la dernière pièce porte les stigmates d'une exposition au feu. L'ensemble de ces fragments possède des tranchants très émoussés à ébréchés. La majorité de ces éléments sont probablement issus de lames ou d'éclats laminaires.

Un galet de quartzite allongé présente une plage réduite d'usure plane. En l'absence d'étude tracéologique, l'interprétation de cet élément comme potentiel lissoir ne peut être consolidée.

Cet assemblage restreint ne comporte pas d'élément caractéristique permettant une datation précise et fiable, mais une attribution au Néolithique est parfaitement compatible.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Le mobilier céramique recueilli dans le cadre de cette opération de diagnostic se compose de tessons de poterie non tournée et de fragments de céramique glaçurée. Aucun élément participant à l'*instrumentum* (fusaïoles, pesons, fragments de soles ou de paroi, etc.) n'a été inventorié. Les rares éléments de formes et de décors autorisent, avec une grande prudence, une datation au Néolithique, peut-être récent ou final. Plusieurs tessons et fragments de tuiles mécaniques répartis sur l'ensemble de l'emprise révèlent par ailleurs une fréquentation des lieux à l'époque contemporaine.

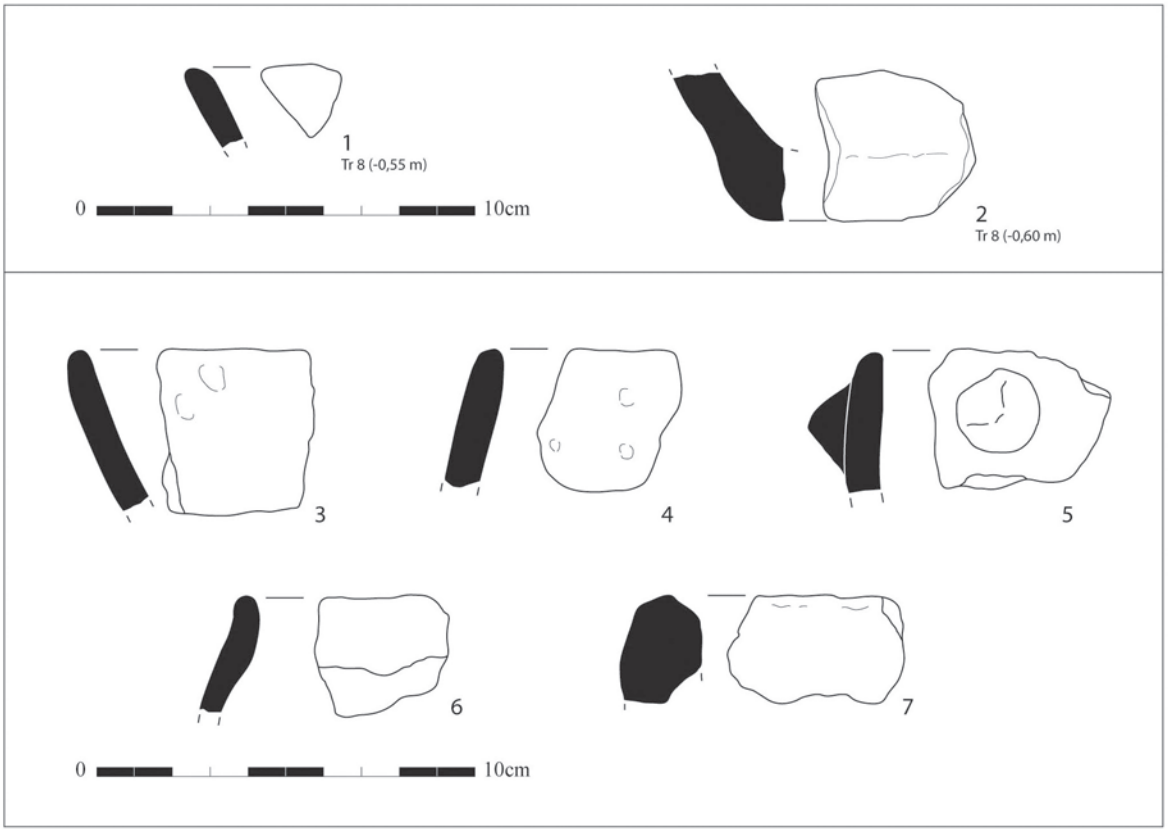

Fig. 4 : Mobilier céramique néolithique (dessin et DAO C. Maitay, Inrap).
1 et 2 : mobilier issu du diagnostic ; 3 à 7 : mobilier provenant des prospections Proust.

Inventaire et répartition du mobilier

Le mobilier céramique provient des niveaux de décapage des tranchées 5, 6, 7 et 8 **(fig. 1)**, d'un empierrement observé dans la tranchée 8 et, dans une moindre mesure, de ramassages de surface effectués dans l'emprise du diagnostic. Les fragments de poterie se concentrent dans la tranchée 8 qui livre à elle seule 40 % du nombre total de restes.

Le corpus rassemble un lot très modeste et hétérogène de vingt tessons de céramique, représentant un poids total de 112 g. Quatre fragments de bords, un de fond et un de décor ont pu être inventoriés. Le nombre minimum d'individus (NMI strict) est estimé à quatre. Le poids moyen par tesson est de 5,6 g, ce qui correspond à un taux de fragmentation assez élevé. L'intégralité des éléments de forme et de décor informants ont été dessinés. Il s'agit d'un fragment de vase à bord évasé et lèvre arrondie en céramique à pâte fine et cuisson réductrice **(fig. 4, n° 1)** et d'un fragment de vase à fond plat en céramique à pâte grossière et cuisson oxydante incomplète **(fig. 4, n° 2)**.

D'autres tessons de céramique non tournée et de forme indéterminée proviennent des tranchées 5, 6, 7 et 8. Ils possèdent des pâtes argileuses et non calcaires à dégraissant siliceux hétérométriques et de texture semi-grossière à grossière.

Le mobilier céramique issu des prospections pédestres

Les prospections de surface menées par Catherine Proust depuis une vingtaine d'années ont permis de récolter une série homogène de pièces lithiques et de tessons de céramique non tournée **(fig. 4, n° 3 à 7)**. Ce mobilier rassemble un total de 21 fragments d'objets et éclats lithiques et 85 fragments de poterie. Il provient principalement des parcelles localisées le long de la façade interne du talus (parcelles 69, 70 et 297).

Fig. 5 : Photographies du rempart prises en novembre 2016 (clichés C. Maitay, Inrap).
1 : vue en direction du sud-ouest ; 2 : vue de l'extrémité occidentale du rempart.

Le mobilier lithique rassemble dix-neuf pièces en roches siliceuses, dont une partie présente des traces de passage au feu, un fragment de granit à micas de couleur rosé et l'extrémité distale d'une hache polie en roche microgrenue de couleur verte (dolérite ? hornblendite ?).

L'inventaire de cette collection a également permis d'isoler 85 fragments de céramique non tournée, dont trois fragments de fonds, huit fragments de bords et trois de décors. Le NMI strict est estimé à 7. Les pâtes sont similaires à celles des tessons de céramique non tournée récoltés au cours du diagnostic. On note la présence de trois fragments de vases à fond plat, dont deux appartenant à des vases à paroi épaisse probablement dédiés au stockage, huit fragments de vases à bord subvertical, rentrant ou évasé **(fig. 4, n° 3 à 7)**, dont un possédant un bouton circulaire préoral **(fig. 4, n° 5)**, et deux fragments de panse portant un bouton plastique circulaire.

Attribution chronoculturelle

Les quelques éléments céramiques mis au jour à l'issue de l'opération, ainsi que les résultats des prospections pédestres réalisées sur le site permettent de proposer une datation du site au cours du Néolithique, vraisemblablement récent ou final. Les fragments de vases à fond plat, les vases à bords subrectilignes verticaux et rentrants ou encore les décors de boutons circulaires évoquent en effet une ambiance homogène de la fin du Néolithique, telle qu'elle est connue par exemple dans les niveaux 1 et 2 de l'éperon barré voisin du Camp Allaric à Aslonnes, dans la Vienne (Pautreau, Maitay, 2007, p. 362 ; Maitay, 2008, p. 16-23 ; Maitay *et al*., 2009).

Le niveau 1 de cet habitat de hauteur est attribué à la culture dite « Vienne-Charente », datée du Néolithique récent. Il se caractérise par la présence de vases tronconiques à fond plat, de bords rectilignes subverticaux ou rentrants, de mamelons de préhension, mais aussi d'armatures de flèche tranchantes ou foliacées. La deuxième phase d'occupation du site, qui pourrait bien être contemporaine de celle de La Roche Saint-Félix, est quant à elle datée du Néolithique final (culture artenacienne). Elle a livré un matériel abondant et bien conservé regroupant plusieurs types de décors (motifs scalariformes, zigzags, pointillés, demi-cercles concentriques…) et de moyens de préhension (anses dites « nasiformes », languettes horizontales, etc.). Les tessons découverts appartiennent principalement à des récipients de stockage (vases tronconiques à fond plat…) et à d'autres réservés à la préparation des aliments, à leur cuisson ou à leur consommation (différentes formes d'écuelles et d'assiettes, gobelets, etc.). L'outillage lithique (haches polies, racloirs, grattoirs, poignards), l'armement (armatures de flèche à ailerons,

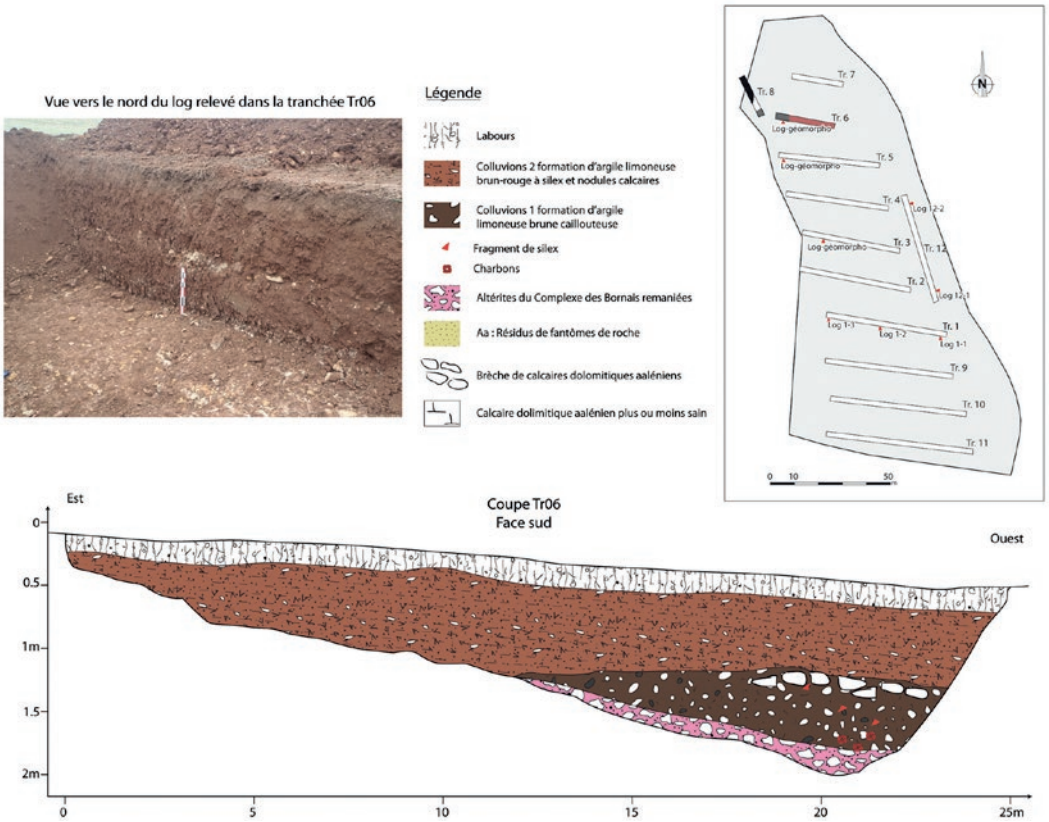

Fig. 6 : Observations stratigraphiques réalisées dans la tranchée 6 (cliché et DAO G. Dandurand, Inrap).

pédoncule et barbelures) et la parure (bracelets, perles) illustrent les échanges de matières premières avec les régions voisines, notamment avec le Massif Armoricain et le Massif Central.

Les quelques éléments morphologiques et stylistiques mis en évidence à la Roche Saint-Félix ne permettent pas aujourd'hui de trancher entre une attribution culturelle au groupe « Vienne-Charente » ni à celui d'Artenac. Le mobilier lithique et céramique recueilli au cours de cette opération se rattache néanmoins à une occupation de la fin du Néolithique qu'il s'agira, dans les années à venir, de préciser.

CONCLUSION

Le site de la Roche Saint-Félix constitue un très bel exemple de site de hauteur fortifié de type éperon barré. La configuration topographique du plateau (rebord d'un plateau calcaire et hautes falaises abruptes), la proximité de la confluence du Clain et de l'un de ses affluents, le choix d'un rempart de barrage mettant en œuvre une importante quantité de pierres, ne sont pas sans évoquer le site du Camp Allaric, sur la commune d'Aslonnes, à quelques kilomètres au sud de Smarves. Celui-ci occupe une surface légèrement supérieure à 2 ha. Il est protégé au nord par une levée en arc de cercle de plus de 200 m de longueur doublée extérieurement d'un fossé. Un second fossé, daté de l'époque gauloise, isole la pointe de l'éperon. Les parois sud et ouest des falaises sont creusées par un réseau de grottes dont les modalités d'occupation nous sont encore inconnues. Un mur en pierre sèche subsiste partiellement sur la face ouest. Différentes recherches menées entre 1967 et 2001 par Jean-Pierre Pautreau puis depuis 2002 par Christophe Maitay ont permis de préciser les occupations du Néolithique final puis des Âges des Métaux. Au Néolithique final, le village est défendu par un talus de terre et de pierre doublé par un fossé peu profond. Les fouilles du rempart et des niveaux adjacents ont livré de nombreux fragments de vases en terre cuite et d'outils en silex ou en roches tenaces.

La découverte d'un site d'habitat de hauteur inédit fournit ainsi de nouvelles informations sur les modalités d'occupation du sol par les populations néolithiques. La fouille du talus, ou au moins dans un premier temps, la réalisation de sondages, pourrait par ailleurs permettre de valider son interprétation, de vérifier la présence d'un éventuel fossé, et de préciser son architecture et sa datation. Enfin, face à l'érosion naturelle et l'action répétée des engins agricoles, il apparaît aujourd'hui décisif de poursuivre la surveillance de ce gisement et de diffuser auprès de la communauté scientifique les données nouvellement acquises.

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTIF (2002) – *Le Patrimoine des communes de la Vienne*, Paris, Flohic édition, collection Le Patrimoine des communes de France, p. 1042.

MAITAY C. (2008) – *Feux de Camp. Un site de hauteur : le Camp Allaric*, Poitiers, Musées de la ville de Poitiers et de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Catalogue de l'exposition présentée au Musée Sainte-Croix, du 5 novembre 2008 au 1er juin 2009, 48 p.

MAITAY C., BÉHAGUE B., COLIN A, DUCONGÉ S., GOMEZ de SOTO J., KEROUANTON I., LANDREAU G., LARUAZ J.-M., LEVILLAYER A., ROUZEAU N., SIREIX C., SOYER C., VUAILLAT D. et ZÉLIE B. (2009) – Formes et variabilité des habitats fortifiés des âges des Métaux, *in Les Gaulois entre Loire et Dordogne*. Actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF (Chauvigny, mai 2007), Chauvigny, Association des publications chauvinoises, Mémoire XXXIV, p. 367-417.

PAUTREAU J.-P., MAITAY C. (2007) – L'éperon barré du Camp Allaric, à Aslonnes (Vienne). Trente années de recherches, *in Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, Actes du 26e Congrès Préhistorique de France – Centenaire de la SPF (Avignon-Bonnieux, 20-25 septembre 2004), vol. II, p. 359-369.

SANCHEZ V., DANDURAND G., MAITAY C. (2017) – *Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Smarves, rue de la Roche Saint-Félix. Diagnostic aux abords d'un éperon barré*, Poitiers, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Inrap GSO, 54 p.